



LEBENSQUALITÄT
ENSEMBLE

Réaménagement de la Rue de Boujean

Document de synthèse sur le tronçon N1 des mesures d'accompagnement en matière de circulation de la branche Est de l'A5.

Réaménagement de la Rue de Boujean

(Rue Bubenbergrue Gutenberg)

HORIZON DE MISE EN ŒUVRE : 2024 À 2028

La rue de Boujean remplit une importante fonction de liaison entre le centre-ville et le centre historique du quartier de Boujean. Cette fonction de liaison doit être renforcée lors du réaménagement de la rue de Boujean, tout en apaisant et en améliorant de la qualité urbanistique et paysagère. L'objectif est d'adapter l'espace routier aux différentes exigences d'utilisation. Des arbres plantés des deux côtés harmonisent visuellement le paysage et offrent en même temps une ombre bienvenue le long de l'itinéraire.

Renforcement du caractère de liaison de la Rue de Boujean

Le tronçon de la rue de Boujean fait apparaître de multiples facettes. Les différents segments se distinguent les uns des autres tant par la répartition de l'espace routier que par la division de l'espace public. Bien que le tronçon soit en grande partie perçu comme une route de grand transit, on trouve également un segment à caractère de quartier entre le nœud rue Georg-Friedrich-Heilmann / rue de Boujean et la rue du Faucon. L'un des principaux défis du réaménagement de la rue de Boujean consiste donc à adapter le futur espace routier aux différentes exigences d'utilisation et caractéristiques, à uniformiser et à améliorer la qualité urbanistique et paysagère, tout en renforçant la fonction de liaison de la rue de Boujean sur l'ensemble du tronçon.

Une apparence variée pour la rue de Boujean

La rue de Boujean est une liaison urbaine importante entre le centre-ville et le centre historique du quartier de Boujean. Elle traverse ainsi des zones à usages multiples qui se distinguent également les unes des autres par leurs constructions. En raison des différentes conditions de construction et d'utilisation, plusieurs mesures sont prévues en ce qui concerne l'amélioration de la qualité urbanistique et paysagère. L'espace routier destiné au trafic individuel motorisé (TIM) est surdimensionné par rapport aux exigences actuelles entre la rue Bubenbergrue et le nœud routier rue Georg-Friedrich-Heilmann / rue de Boujean. Il doit donc être réduit, l'espace ainsi gagné étant attribué aux chemins piétonniers et aux pistes cyclables. Une adaptation du tracé de la route au niveau du nœud rue Georg-Friedrich-Heilmann/rue de Boujean permettra de gagner des espaces verts sur le côté nord de la rue de Boujean. A partir de la hauteur de la rue du Faucon, il est prévu de compléter la rangée d'arbres déjà existante et d'harmoniser ainsi davantage le paysage urbain.

Mesures visant à accroître la résilience face au changement climatique

Le long de la route, il est prévu de planter des arbres supplémentaires et d'aménager davantage d'espaces verts, contribuant ainsi à un climat urbain plus agréable et à un effet positif sur la biodiversité urbaine. De nouvelles plantations d'arbres sont prévues à la rue de Boujean en face du Centre de formation professionnelle Biel-Bienne (CFP), devant le dépôt des Transports publics bernois et la station-service.

Plus de sécurité grâce à des mesures adaptées et spécifiques à chaque tronçon

Une importance particulière est accordée à la sécurité du trafic cycliste, raison pour laquelle des pistes cyclables séparées sont prévues au niveau de la construction, là où l'espace disponible le permet et en l'absence de nœuds routiers. Les trottoirs traversants prévus entre les petites rues débouchant sur la chaussée principale offrent davantage de sécurité et de confort aux piétonnes et aux piétons. Afin d'augmenter encore la sécurité pour tous les usagers et les usagères de la route, les places de stationnement situées à la hauteur de Otto's seront supprimées pour éviter des situations conflictuelles et potentiellement dangereuses avec les piétonnes et les piétons ainsi que les cyclistes.

Décisions générales concernant les transports

Il est prévu de maintenir la vitesse de circulation à 50km/h. La priorité est également donnée aux transports publics par rapport au trafic motorisé individuel, c'est pourquoi des arrêts de bus sur chaussée bloquants sont prévus.

Possibilités de participation

Un processus de consultation est prévu pour le tronçon de la rue de Boujean. Cela signifie que les habitantes et les habitants ainsi que les commerces peuvent faire part de leurs connaissances et de leurs expériences et prendre ainsi position sur le projet. La Ville de Bienne garde le leadership en ce qui concerne les mesures concrètement prévues, mais elle intègre les arguments de la population concernée dans ses réflexions et communique ses décisions de manière transparente. Dans le cadre du réaménagement de la rue de Boujean, une consultation est prévue en lien avec la nouvelle répartition de l'espace routier et les nouvelles affectations envisagées dans la planification du projet. On pense entre autres aux thématiques de la réaffectation de places de stationnement, des nouvelles pistes cyclables ou de la plantation d'arbres ainsi que les accès aux propriétés.

Cependant, dans le cadre de la planification détaillée et comme pour tout autre projet, la Ville pourra aussi s'adresser directement aux personnes concernées par des mesures spécifiques, afin de clarifier des détails juridiques de la planification. La population a toujours la possibilité d'exercer une influence sur le projet par voies politiques ou juridiques officielles.

Financement







Les mesures d'accompagnement de la circulation sur la branche Est de l'A5 sont initiées et financées par la ville de Bienne. Selon le tronçon, il est possible de faire valoir des subventions de la Confédération et du canton sur la base du plan directeur des mesures d'accompagnement en matière de circulation et du projet d'agglomération. Le coût total du réaménagement du tronçon de la Rue du Boujean s'élève à environ 10 millions de CHF. Environ 60 % de ces coûts sont pris en charge par la Confédération et les cantons.

Objectifs du réaménagement de la rue de Boujean

- Amélioration de la qualité urbanistique et paysagère
- Création d'un climat urbain agréable et favorable à la biodiversité
- Gain de confort et de sécurité pour les cyclistes et les piétons
- Priorisation des transports publics par rapport au TIM
- Accentuation de l'axe principal de circulation (axe nord)

Fiche d'information sur le tronçon : www.biel-bienne.ch/espaceroutier-projets

Legende

-  Piste cyclable
-  Bande cyclable
-  Trottoir
-  Arbre sur domaine public/privé
-  Nouvel arbre
-  Délimitation du secteur

Sur cette double page



Ce plan représente une idée de base et se base sur le concept d'aménagement des mesures d'accompagnement de la circulation (MaC) de la branche Est de l'A5 et sur les réflexions d'aménagement élaborées jusqu'à présent dans le cadre de l'étude de projet du tronçon. Les détails de la réalisation seront encore discutés et intégrés.

Davantage de sécurité pour la mobilité piétonne grâce aux trottoirs traversants.



Nouvelle aire pour les espaces verts.



Les arrêts de bus sur chaussée bloquants augmentent la ponctualité et la fiabilité de l'horaire.



Davantage de sécurité pour tous les usagers et usagères de la route grâce à la suppression des places de stationnement.





Chaussée standard avec séparation des modes sur tout le secteur.

Nouvelle aire pour les espaces verts.

Les arrêts de bus sur chaussée sans dépassement augmentent la ponctualité et la fiabilité de l'horaire.

Les arrêts de bus sur chaussée sans dépassement augmentent la ponctualité et la fiabilité de l'horaire.

Legende

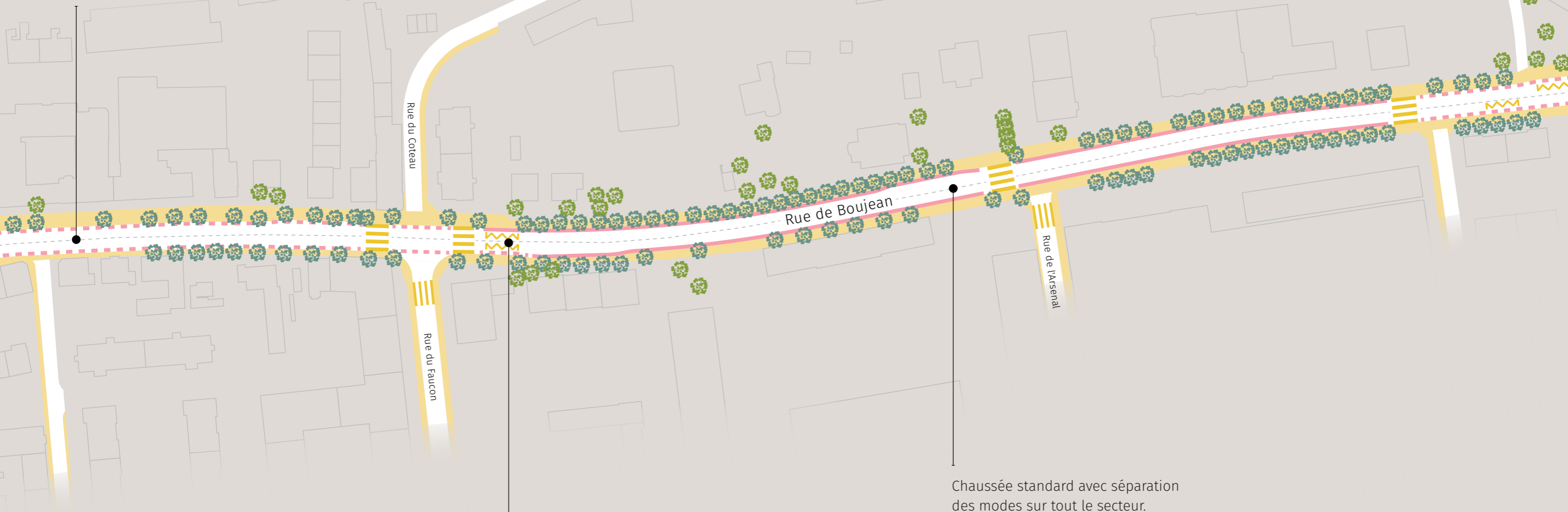
- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Trottoir
- Arbre sur domaine public/privé
- Nouvel arbre
- Délimitation du secteur

Sur cette double page

Ce plan représente une idée de base et se base sur le concept d'aménagement des mesures d'accompagnement de la circulation (MaC) de la branche Est de l'A5 et sur les réflexions d'aménagement élaborées jusqu'à présent dans le cadre de l'étude de projet du tronçon. Les détails de la réalisation seront encore discutés et intégrés.



Chaussée standard avec séparation des modes sur tout le secteur.



Les arrêts de bus sur chaussée bloquants augmentent la ponctualité et la fiabilité de l'horaire.



Chaussée standard avec séparation des modes sur tout le secteur.



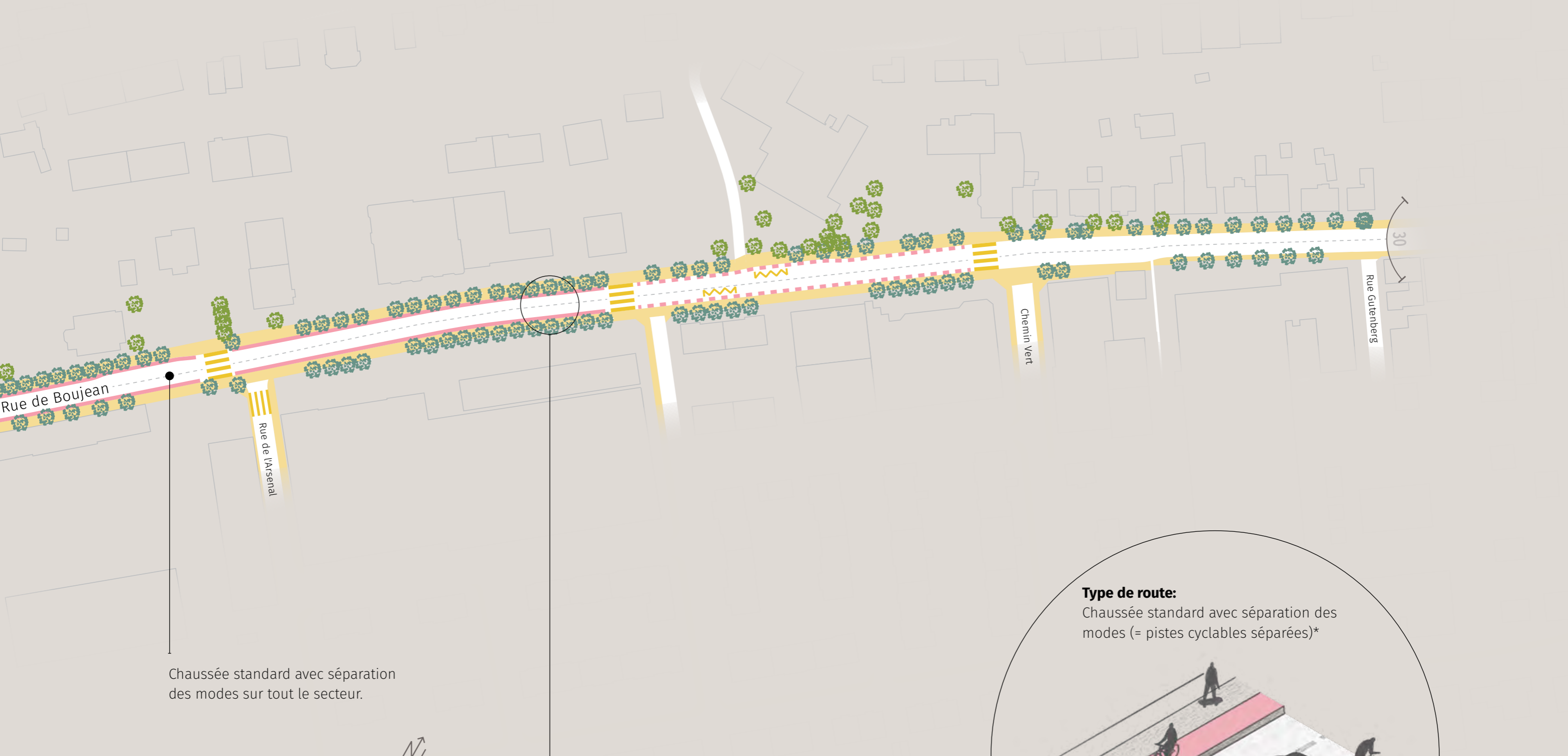
Legende

- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Trottoir
- Arbre sur domaine public/privé
- Nouvel arbre
- Délimitation du secteur

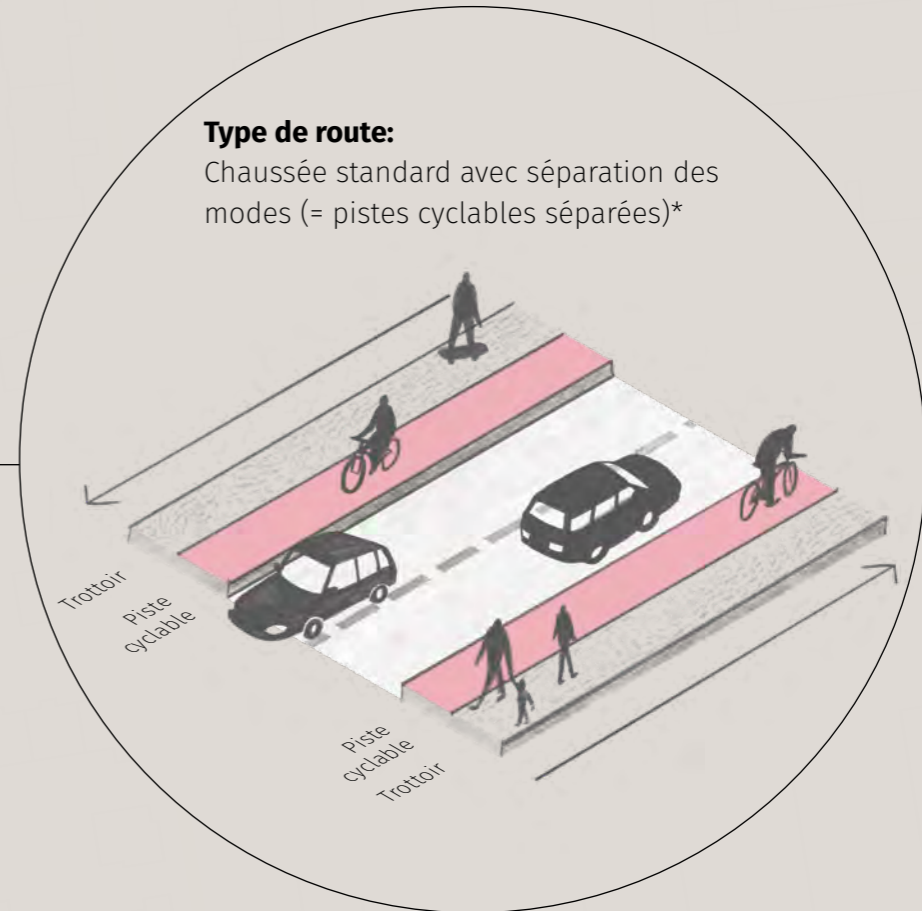
Sur cette double page



Ce plan représente une idée de base et se base sur le concept d'aménagement des mesures d'accompagnement de la circulation (MaC) de la branche Est de l'A5 et sur les réflexions d'aménagement élaborées jusqu'à présent dans le cadre de l'étude de projet du tronçon. Les détails de la réalisation seront encore discutés et intégrés.



Chaussée standard avec séparation des modes sur tout le secteur.



Type de route:
Chaussée standard avec séparation des modes (= pistes cyclables séparées)*

Legende	
	Piste cyclable
	Bande cyclable
	Trottoir
	Arbre sur domaine public/privé
	Nouvel arbre
	Délimitation du secteur

Sur cette double page

Ce plan représente une idée de base et se base sur le concept d'aménagement des mesures d'accompagnement de la circulation (MaC) de la branche Est de l'A5 et sur les réflexions d'aménagement élaborées jusqu'à présent dans le cadre de l'étude de projet du tronçon. Les détails de la réalisation seront encore discutés et intégrés.

*Des bandes cyclables sont techniquement réalisées sur certains tronçons, pour des questions de place ou de sécurité.

Mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) relatives à la branche Est de l'A5

Rendre l'espace routier plus attrayant sur l'ensemble de la ville

Dans le cadre des mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) relatives à la branche Est de l'A5, l'espace routier de Bienne sera revalorisé progressivement et durablement. Au total, 21 tronçons seront mis en œuvre progressivement et de manière coordonnée. Une période d'environ 10 ans est prévue à cet effet. L'attractivité sera renforcée sur les axes nord et sud ainsi que sur différentes liaisons transversales et les voies d'accès à l'autoroute. La Ville de Bienne poursuit ainsi une politique systématique de valorisation de l'espace public, d'animation des quartiers, de promotion de la mobilité durable et de lutte contre le changement climatique.

L'objectif des mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) sur les axes nord et sud est de réduire encore le trafic et les émissions sonores, d'améliorer la sécurité, de réduire les atteintes à l'environnement et au climat et, globalement, d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

Plus d'informations sur le projet : www.biel-bienne.ch/espaceroutier-projets
Vers la brochure de présentation : www.biel-bienne.ch/espaceroutier-principes

CONTACT

Ville de Bienne
Département des infrastructures
Rue Centrale 49
2501 Bienne
032 326 16 51
www.biel-bienne.ch